



La ville de Triel sur Seine recrute un(e)

RESPONSABLE DU SERVICE AFFAIRES CULTURELLES ET VIE ASSOCIATIVE H/F

La ville de Triel sur Seine est riche de plus d'une centaine d'associations qui contribuent largement à l'animation de la ville. La Municipalité conduit par ailleurs, souvent en partenariat avec les associations, une politique culturelle s'appuyant sur l'activité des équipements municipaux (bibliothèque, école de musique et de danse, théâtre, maison des associations) et l'organisation de grands événements (Fête de la musique, feu d'artifice du 14 juillet, forum des associations, Fête du Flan...). Le service affaires culturelles - vie associative (ACVA) est au cœur de cette démarche, dont il est l'animateur et/ou le support administratif et logistique.

Au sein de la direction de la Communication et de la Vie associative, culturelle et sportive, le service action culturelle et vie associative met en œuvre la politique municipale dans les domaines de la vie associative et culturelle. En tant que responsable de ce service, vous assumez plusieurs missions :

Pour la Vie associative :

- o Assistance et conseil auprès des associations dans leurs relations avec la collectivité et pour l'organisation des événements associatifs. Suivi du fonctionnement quotidien de la Maison des associations.
- o Préparation et suivi des dossiers de subventions versées aux associations.
- o Suivi du traitement des demandes de prêts de matériel et de salle.
- o Encadrement d'un agent d'accueil et administratif à la Maison des Associations.

Pour l'événementiel :

- o Organisation et coordination des grands événements (Fête de la musique, feu d'artifice du 14 juillet, forum des Associations, Fête du Flan, Vœux du maire...)
- o Organisation des cérémonies commémoratives (11 novembre, 8 mai) et des médailles du travail
- o Recherche et montage de partenariats avec les associations locales pour leur participation aux événements

Pour les affaires culturelles :

- o Organisation du fonctionnement des équipements culturels municipaux (bibliothèque et école de musique et de danse). Encadrement hiérarchique des responsables d'établissements.
- o Force de proposition pour la mise en œuvre d'actions culturelles.

Missions transversales :

- o Préparation et suivi du budget du service et des engagements comptables
- o Rédaction des actes administratifs relatifs à l'activité du service (délibérations, convention de prêts de salles, procédures de mise en concurrence...)

Profil recherché :

Fort(e) d'une première expérience dans le secteur de la vie associative ou de l'action culturelle au profit d'un acteur public, vous connaissez l'environnement juridique et administratif territorial. Vous avez déjà exercé des responsabilités d'encadrement de personnel dans la fonction publique territoriale.

Rigoureux(se) et organisé(e) vous savez travailler efficacement et maîtrisez les techniques de conduite de projet. Le sens du service public et la capacité à travailler en équipe (management transversal) sont un impératif sur ce poste, qui implique la coordination de nombreux partenaires issus du monde public et associatif. Un investissement sur le terrain et une forte disponibilité (travail en soirée et le week end) seront demandés. Permis B indispensable.

Poste à temps complet, ouvert aux titulaires et aux contractuels.

**Merci d'envoyer vos candidatures (CV et lettre de motivation)
par mail : recrutement@triel.fr**

**Plus d'informations :
Sophie Guerin au 01 39 70 22 36**